

Taux de taxation et tarification¹**Taux de taxes foncières générales****Taux par catégories d'immeubles**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	0,6273
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,5819
Immeubles non résidentiels	3,1879
Terrains vagues	1,2546

Réserve financière de l'eau**Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis	0,1066
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0620
Immeubles non résidentiels ²	0,3320

Réserve financière de la voirie**Taxe spéciale pour travaux de voirie**

Immeubles résidentiels	0,0044
Immeubles non résidentiels	0,0281

Taxes d'arrondissement

Taxe relative aux services (tous les immeubles)	0,0649
Taxe relative aux services (tous les immeubles) (Réforme du financement des arrondissements)	0,0500
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0558

Tarifification fiscale locale**Tarifification de l'eau**

Immeubles résidentiels	Tarif de base de 40 \$ par logement sur les premiers 255 m ³ , tarif de 0,37 \$/m ³ jusqu'à 425 m ³ et de 0,41 \$/m ³ pour l'excédent.
Immeubles non résidentiels	Tarif de base de 90 \$ par local sur les premiers 255 m ³ , tarif de 0,37 \$/m ³ jusqu'à 425 m ³ et de 0,41 \$/m ³ pour l'excédent.

Tarifification des matières résiduelles

Immeubles résidentiels	Tarif de 100 \$ par logement.
Immeubles non résidentiels	Tarif de 100 \$ par établissement commercial.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

² En 2013, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,57 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.